



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 12 février 2014 à 18h30** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

<b>CONVOCAATION</b>	
Date	06/02/2014
Affichage	06/02/2014

<b>NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

**Etaient Présents :** DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés :**

POYAU Aurélie pouvoir à FROMM Gérard.  
RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.  
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

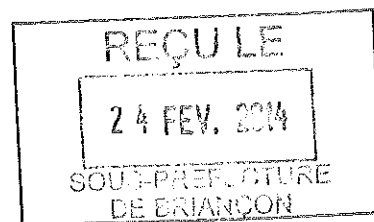
**THEME :** PATRIMOINE 4.

**OBJET :** FORT DU  
RANDOUILLET FRONT  
D'ENTREE - DEMANDES DE  
SUBVENTIONS

**Absents-Excusés :**

CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, RAPANOEL Séverine, NUSSBAUM Richard.

**Secrétaire de Séance :** JIMENEZ Claude.



Rapporteur ; Yvon AIGUIER

La ville de Briançon poursuit sa politique de restauration de son patrimoine et a inscrit à son plan de gestion, de conservation et de développement durable des fortifications - préservation de la valeur universelle exceptionnelle du site Vauban - les travaux de sauvetage du Fort du Randouillet.

En 2013, les services de la Ville et du Ministère de la culture et de la communication ont constaté une dégradation rapide et importante des murs surplombant l'entrée principale du fort. Aussi, a été décidé de prévoir leur restauration et de prévoir leur programme 2014.

Une partie des crédits prévus dans la convention d'objectifs (délibération 2012-022 du 25 janvier 2012), pour la 2<sup>ème</sup> tranche du Fort Dauphin seront affectés à cette opération pour un montant d'opération (travaux & maîtrise d'œuvre) estimé à 556 098,28 € HT.

Les relations entre la commune de Briançon, propriétaire et maître d'ouvrage et l'État chargé du contrôle scientifique et technique seront définies dans une convention élaborée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Etat DRAC (40%)	222 440,00 € HT
Département (20%)	111 220,00 € HT
Région (20%)	111 220,00 € HT
Ville (20%)	111 218,28 € HT
Total	556 098,28 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De valider l'enveloppe financière de l'opération honoraires compris et de décider de sa réalisation ;
- De s'engager à prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération au budget 2014 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 (*NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin*)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE : **21 FEV. 2014**

PUBLIE LE : **21 FEV. 2014**

NOTIFIE LE : **25 FEV. 2014**

Le Maire,  
  
Gérard FROMM

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE DE BRIANÇON' with a central emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Richard Fromm'. Below the signature, the name 'Gérard FROMM' is printed in a blue, sans-serif font.